

Complexe  
culturel

FÉLIX-LECLERC

**RAPPORT  
ANNUEL  
2021-2022**

MON *Complexe*  
#JYSUIS

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

**« Celui qui comprend l'histoire sait trouver une continuité entre ce qui était,  
ce qui est et ce qui sera »**

**- Le Corbussier (1887-1965)**

Chers amis d'arts et de culture,

L'année qui s'est terminée a été marquée par l'adaptation, la résilience et le professionnalisme des employés du Complexe culturel Félix-Leclerc.

L'adaptation, parce que ce n'est pas tous les ans que nous œuvrons dans une maison de la culture avec deux lieux de diffusions exceptionnels: l'Espace Carole-Guérin et la toute nouvelle salle Vincent-Spain.

La résilience, parce que la COVID rodait (et rode toujours) parmi nous et amène, encore aujourd'hui, son lot de défis. Nous avons toutefois la chance de pouvoir enfin nous retrouver tous ensemble à pleine capacité.

Le professionnalisme, parce que malgré l'adaptation à la nouveauté et la résilience face aux nombreux défis qui se sont présentés, dont celui marquant de la pénurie de main-d'œuvre, tous ont maintenu des standards de qualité exceptionnels afin d'offrir une prestation de travail de qualité, et ce dans toutes les sphères des services que nous vous offrons.

Je suis fière d'être à la présidence de la corporation de développement des arts et de la culture de Ville de La Tuque. Je remercie tous les membres du conseil d'administration de leur appui incontesté et de leur immense vigilance au suivi de notre mission.

Aujourd'hui encore, je peux dire sans conteste que Marie Pierre et toute son équipe font du Complexe culturel un lieu fort pour toutes les Latuquoises et Latuquois.

Suite du mot de la présidente à la page suivante »»»

Cette année, plus que jamais grâce à eux, vous avez entendu parlé du Complexe culturel pratiquement toutes les semaines dans les médias et comme l'a si bien écrit Stéphane Venne: « Non c'est pas fini, c'est rien qu'un début, mais c'est le plus beau des commencements ! »

Riches de notre histoire, regardez-nous bien aller de l'avant !



## Marjolaine St-Pierre

*Présidente du conseil d'administration de la Corporation de développement des arts et de la culture de Ville La Tuque*



*Marie Pierre Mailhot, directrice générale et artistique du Complexe culturel Félix-Leclerc, Carole Guérin, personnalité honorée et Marjolaine St-Pierre, présidente du conseil d'administration de la CDAC lors de l'inauguration de l'Espace Carole-Guérin*

*Photo : Complexe culturel Félix-Leclerc – octobre 2021*

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## **Présidente**

Membre individuel

**Marjolaine St-Pierre**

## **Vice-présidente**

Représentante du milieu de la santé

**Carole Dufour**

## **Secrétaire-Trésorier**

Représentant des organismes culturels

**Martin Perreault**

## **Administrateur**

Représentant désigné de Ville La Tuque

**Michel Pronovost**

## **Administrateur.trice**

Représentant.e du milieu autochtone

*Poste vacant*

## **Administratrice**

Membre individuel

**Johanne Pellerin**

## **Administratrice**

Membre individuel

**Carole Guérin**



# MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

**« Mille couleurs  
Qui cabriolent dans sa tête  
Mille couleurs  
Qui coulent sur son cœur  
Qui vivent dans ses veines... »**

**- Mireille Issa (1937-2022)**

Bonjour à tous,

Il me fait plaisir de vous offrir à travers ce rapport annuel, un résumé des moments qui ont marqué les arts et la culture à La Tuque au cours de la dernière année !

De nos rénovations au lavage des mains obligatoires en passant par l'ouverture officielle de l'Espace Carole-Guérin à l'inauguration de la nouvelle salle Vincent-Spain, je suis fière de dire que toute mon équipe travaille continuellement afin de faire du Complexe culturel Félix-Leclerc un lieu de diffusion incontournable !

Lentement, mais sûrement, le train reprend ses airs d'aller avec le retour des spectacles en salle. Sans le masque, il est plus facile de voir le sourire et la joie des spectateurs, mais aussi de nos employés et de nos bénévoles qui ont repris du service.

Suite du mot de la directrice générale à la page suivante >>>>



Complexe culturel Félix-Leclerc

Photo : L'Echo de La Tuque – janvier 2022

Alimentés par notre mission de développer les arts et la culture sur tout le territoire, nous sommes présents en salle, dans les écoles, auprès des organismes ; nous divertissons et nous favorisons la rencontre des artistes et de leur public.

Merci à mon équipe sans qui rien ne serait possible ! Merci à mon conseil d'administration qui comprend l'importance des arts et de la culture dans la communauté ! Merci à nos partenaires financiers qui ont répondu à l'appel et qui continuent d'être présents ! Merci aussi au public qui ose opter pour faire des découvertes grâce aux artistes que nous mettons au calendrier !

Si vous pensez tout savoir du Complexe culturel, ouvrez l'œil car je vous garantis que vous n'avez encore rien vu !



## Marie Pierre Mailhot

*Directrice générale et artistique du Complexe culturel Félix-Leclerc*



*L'équipe permanente du Complexe culturel Félix-Leclerc. De gauche à droite : Chantal Bisson, Marie Pierre Mailhot, Sylvain Pelletier, Sylvain Gaudreault, Sébastien Bissonnette, Karine Tremblay, Réal Parizeau, Bruno Cantin et Émile Bousquet.*

*Photo : Complexe culturel Félix-Leclerc (CDAC) – septembre 2022*

# L'ÉQUIPE PERMANENTE

**Direction générale et artistique**  
Marie Pierre Mailhot

**Directrice des services**  
Guylaine Bouchard

**Direction technique et sonorisateur**  
Sylvain Gaudreault

**Adjoint de direction et  
communications**  
Bruno Cantin

**Adjoint à la direction technique et  
éclairagiste**  
Sébastien Bissonnette

**Technicien son**  
Sylvain Pelletier

**Coordonnateur multimédia**  
Émile Bousquet

**Coordonnatrice aux événements**  
Karine Tremblay

**Coordonnatrice service-client**  
Chantal Bisson

**Responsable logistique et entretien**  
Réal Parizeau

L'équipe est aussi constituée d'employés temporaires ou contractuels qui occupent des fonctions de préposé service-client, technicien de scène, comptable, graphiste, etc.

**Sans oublier les bénévoles**, des gens dévoués qui ont envie de s'impliquer. Leur dynamisme, leur générosité et leur enthousiasme sont essentiels au succès de nos réalisations.

**Merci !**

# FAITS SAILLANTS

- Mai à octobre 2021 : Finalisation des travaux de mise à niveau du Complexe culturel Félix-Leclerc.
- 21 octobre 2021 : Grande ouverture et inauguration de l'Espace Carole-Guérin ; présentation d'une soirée d'inauguration suivie d'un spectacle de l'humoriste Guillaume Pineault.



*Espace Carole-Guérin,  
lettres fabriqués par le  
Fatlab Wawacte.  
Photo prise lors des  
l'inauguration de l'ECG  
Photo : MonLaTuque.com  
– octobre 2021*

- Octobre à décembre 2021 : Reprise graduelle avec 3 spectacles professionnels, 6 locations de salle et 2 événements (dont la Kermesse et la Campagne du Gâteau)..

## LA COVID-19 RODE TOUJOURS

Le 20 décembre 2021, de nouvelles mesures entrent en vigueur forcent la fermeture des salles de spectacles. Le Complexe culturel tient informé les spectateurs via ses réseaux sociaux. Des spectacles sont annulés.

À la mi-janvier, le Complexe culturel annonce le report et l'annulation de tous ses spectacles prévus en février 2022 par précaution. Par chance, aucun événement n'est prévu en janvier.

Le 7 février 2022, les salles de spectacles ont la permission de rouvrir à 50% de sa capacité, malgré cela, le Complexe culturel demeure prudent et maintient sa position.

Le 28 février 2022, la Santé publique autorise les diffuseurs comme le Complexe culturel à rouvrir à pleine capacité.

Les spectacles prévus à partir de mars pourront avoir lieu.

Suite des faits saillants à la page suivante »»»

- 12 mars 2022 : Grande (ré)ouverture et inauguration de la salle Vincent-Spain avec des membres de la famille Spain et la présentation du spectacle de QW4RTZ.



*Inauguration de la salle Vincent-Spain en compagnie de la famille :  
(de gauche à droite) : Jean Spain, Marjolaine St-Pierre, Renée Spain, Jocelyne Spain et Marie Pierre Mailhot  
Photo : L'Écho de La Tuque – mars 2022*

- Mars à mai 2022 : 19 spectacles professionnels, 19 locations de salles (dont plusieurs qui s'échelonnent sur plusieurs jours)
- 29 spectacles professionnels payants ont été planifiés pour la saison 2021-2022. De ce nombre, 6 ont été reportés, notamment en raison de la pandémie et 5 ont été annulés pour les mêmes raisons.
- Records de vente en ligne pour les spectacles professionnels : Plus de 50% des billets achetés le sont en ligne et même si la très grande majorité habite l'Agglomération de La Tuque, des gens de partout au Québec se procurent des billets pour voir des spectacles au Complexe culturel (de Montréal à Québec, de Trois-Rivières à Shawinigan, et de Gatineau à Rivière-du-Loup).
- Développement jeunesse : 2 spectacles ont été présentés pour les enfants du préscolaire, primaire et secondaire.
- En 2021-2022, ce sont plus de 166 932 \$ qui ont été versés en cachets par la CDAC aux artistes d'ici et d'ailleurs afin de soutenir leur art et les faire découvrir.

# RÉALISATIONS

## INAUGURATION DE L'ESPACE CAROLE-GUÉRIN

Le 21 octobre 2021, pour la première fois depuis mars 2020, des spectateurs entraient dans le Complexe culturel Félix-Leclerc.

Sur invitation seulement, en présence de M<sup>me</sup> Carole Guérin, de son conjoint et de membres de sa famille, le Complexe culturel a inauguré comme il se doit la salle, qui porte désormais son nom et qui est revampé au goût du jour, en lui rendant un hommage bien mérité mettant en vedette des amis et différents représentants du milieu scolaire, de la santé, des premières nations et de la municipalité.

L'humoriste Guillaume Pineault a inauguré les planches de l'ECG en présentant son one-man-show devant une salle comble.

## LES EXPOSITIONS

La réouverture et l'inauguration de l'ECG marque le retour des expositions dans sa salle d'exposition.

Voici les événements qui ont été présentés :

- Du 21 octobre au 20 décembre 2021, La Garçonne (artiste multidisciplinaire latuquoise) a présenté ses œuvres ;
- Du 9 mars au 16 avril 2022, la Société Historique de La Tuque et du Haut-St-Maurice a présenté l'exposition *Le Chemin de Fer en Haute-Mauricie*.
- Du 28 avril au 23 juin 2022, Lyse Lafrenière (artiste peintre) a présenté sa première exposition intitulée *Nature en vrac* ;

Le Complexe culturel est heureux d'offrir la salle d'exposition de l'ECG gratuitement aux organisations et aux artistes latuquois.

### MERCI DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

« La Société Historique de La Tuque et du Haut-St-Maurice désire remercier le groupe du Complexe culturel Félix-Leclerc pour l'accueil, le support technique et promotionnel accordés à la réalisation de l'exposition « Le Chemin de Fer en Haute-Mauricie.

« Dans le livre d'or, nous avons recueilli 297 signatures.

« [...] Soyez assurés que nous sommes intéressés à renouveler l'expérience. »

Denis Adams, président de la Société Historique, dans une lettre adressée au Complexe culturel daté du 3 mai 2022.

## 60<sup>e</sup> ÉDITION DE LA CAMPAGNE DU GÂTEAU

En raison de la pandémie, c'est une version réduite de la 60<sup>e</sup> édition de la traditionnelle Campagne du Gâteau Latuquois. Sans public, l'ECG s'est transformé en studio de télévision. L'équipe du Complexe Multimédia a travaillé sans relâche afin d'assurer la diffusion en direct sur le web de cette édition anniversaire tout au long de la journée, et en amont.

Au total, 3 caméras, une dizaine de techniciens, deux captations au préalable nécessitant plusieurs heures de tournage et de montage.

Le Complexe culturel est fier d'avoir contribué au succès de ce téléthon qui a battu des records en 2021.

## OUVERTURE DE LA SALLE VINCENT-SPAIN

Le 12 mars 2022, à l'occasion du spectacle de QW4RTZ et de la réouverture de sa salle principale, le Complexe culturel a fait l'annonce du changement de nom. Dorénavant, nous parlerons de la salle Vincent-Spain, en hommage à l'entrepreneur et philanthrope latuquois.

## GRANDE KERMESSE DE NOËL – 2<sup>e</sup> ÉDITION

Après une édition annulée en 2020, la Grande Kermesse de Noël, en collaboration avec le Toit de l'Amitié revient en force dans une version réduite dans l'ECG :

- 18 exposants (2 professionnels et 1 de moins de 18 ans) ;
- 3 tables au profit du Toit de l'Amitié ;
- 645 entrées dans le Complexe culturel pendant tout le week-end malgré l'obligation de présenter son passeport vaccinal à l'entrée ;
- Tissage, tricots, bijoux, toutous, faux vitrail, peinture sur verres, articles de cuir, vêtements évolutifs pour enfants, vêtements pour hiver, vêtements en fourrure, meubles, accessoires pour la maison, savons artisanaux, baume à lèvres, pots de caramels, truffes au chocolat, champignons sauvages, services spécialisés et plus encore étaient offerts !

# DOSSIERS PRIORITAIRES

## MISE À NIVEAU DU COMPLEXE CULTUREL

Le projet de mise à niveau des installations a duré 2 ans et a été mené par Ville La Tuque puisqu'elle est propriétaire du bâtiment. Toutefois, le Complexe culturel a pris part au projet et aux décisions pour tout ce qui a trait aux aspects esthétiques et fonctionnels de la rénovation. En 2021, ce sont 48 000\$ par la Corporation qui ont été dépensés dans le cadre du projet de rénovation. Ce montant exclut les salaires affectés à la réalisation des projets et au service-conseil de notre directeur technique auprès de Ville La Tuque et des contractants. En résumé, le 48 000\$ a été principalement investi dans :

- L'achat d'équipement et améliorations au bar de l'Espace Carole-Guérin et à la cuisine arrière de la salle Vincent-Spain
- Le rafraichissement du sous-sol;
- *Relooking* du hall d'entrée, de l'œuvre d'art, de l'ascenseur et achat de meubles;
- Achat d'une nouvelle caisse et de 3 scanneurs à billet;
- Élaboration de la signalétique à l'intérieur du Complexe culturel incluant l'identification des salles réalisées par l'équipe d'étudiants du Plateau de travail du Conseil de la nation Atikamekw;
- Achat de stations déchets/récupération;
- Achat de verres réutilisables.

## RESTRUCTURATION INTERNE ET MAINTIEN DE L'EXPERTISE

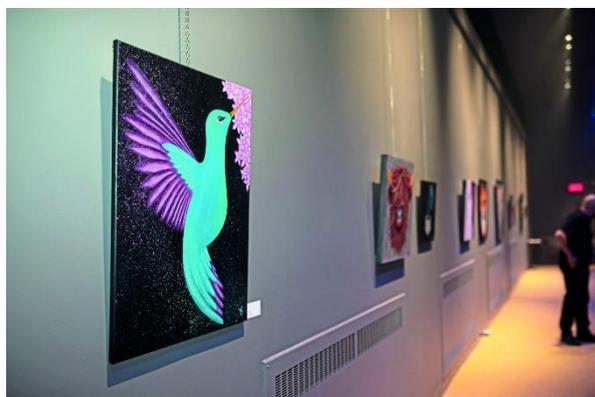
La pandémie nous a permis de prendre le temps de revoir l'organigramme et de redistribuer les tâches afin d'être le plus efficace possible. Par ailleurs, 2021 aura été une année difficile de recrutement. Au début de l'année financière, nous avions 4 postes à combler pour lesquels très peu, voire aucune, candidature nous étaient soumises. De plus, la rétention des nouveaux employés fut difficile en raison de la pénurie de main d'œuvre. Nos salaires n'étant pas compétitifs, certains ont quitté pour de meilleures conditions financières. C'est alors que le conseil d'administration s'est penché sur un dossier prioritaire afin d'assurer la rétention de nos employés : le réajustement des salaires et la recherche de soutien pour réaliser ce changement récurrent. Ce dossier se poursuivra en 2022-2023.

## SOUTIEN ET MISE EN LUMIÈRE DES ARTISTES LOCAUX

Cela fait maintenant 3 ans que nous avons fait le choix d'augmenter la visibilité et le support aux artistes locaux. L'année 2021 n'a pas fait exception en présentant 3 expositions locales et l'embauche d'artistes locaux dans le cadre de la réouverture du Complexe culturel et de notre programmation régulière. Nous poursuivrons dans ce sens et l'an prochain, nous finaliserons la Politique de soutien aux artistes et organismes culturels locaux afin d'augmenter leur rayonnement et de favoriser l'accès à nos installations professionnelles.



*Exposition Nature en vrac de Lyz  
Photo : Le Nouvelliste – mai 2022*



*Exposition de La Garçonne  
Photo : Louise Desbiens – octobre 2021*

# PARTENARIATS

Le Complexe culturel ayant repris ses activités, le Complexe culturel a su compter sur de nombreux partenaires au cours de l'année 2021-2022 et ce, malgré la pandémie de la COVID-19.

**Merci !**

## – MERCI À NOS PARTENAIRES –

### PARTENAIRES MAJEURS



### PARTENAIRE MÉDIA OFFICIEL



### PARTENAIRES PLATINE



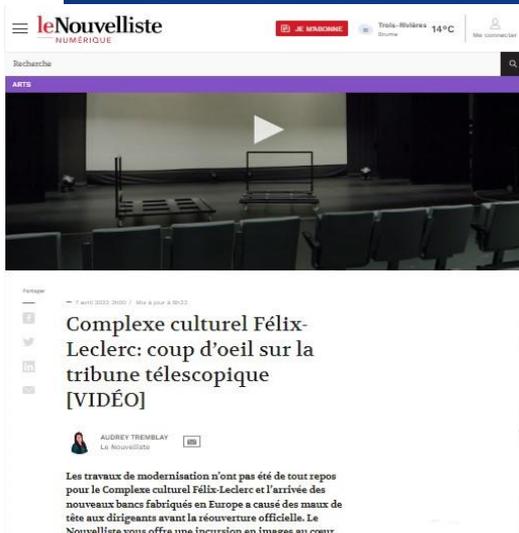
### PARTENAIRES OR



# COMMUNICATIONS

## Voici les faits saillants en matière de communications :

- Plus de 2 700 mentions « J'aime » et 2 800 abonnés sur Facebook – Publications régulières et stories, la programmation, les événements à venir et des suggestions ;
- 453 abonnés sur Instagram – Publications régulières et stories, la programmation, les événements à venir et d'autres photos de notre équipe en action
- 38 abonnés sur Twitter – Revue de presse et republication des articles publiés dans les médias
- Le Complexe culturel et le Complexe Multimédia sont également présents sur YouTube et sur LinkedIn.
- Publications et publicités sur les réseaux sociaux
- Publicités récurrentes à la radio et dans l'hebdo local. Nouveauté : publicités web.
- Le Complexe culturel a rayonné au niveau local grâce aux journalistes et animateurs locaux dont Michel Scarpino, Danick Julien et Claudia Martel.
- Le Complexe culturel a rayonné sur le plan régional grâce à des articles et des reportages ayant été diffusés sur les chaînes régionales de TVA, Ici Télé et Le Nouvelliste.



## LA CDAC RECONNUE ET RÉCOMPENSÉE

Au cours de la dernière année, le travail de l'équipe du Complexe culturel a été reconnu et récompensé au niveau local et national.

La CDAC s'est démarqué en septembre 2021 lors du Gala Desjardins de la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-St-Maurice en remportant le prix dans la catégorie Art et événement. L'équipe était également finaliste dans la catégorie Organismes innovants et économie sociale.

Également, à l'hiver 2022, le Complexe culturel Félix-Leclerc fût finaliste pour le Prix Carole-Kipling 2022 pour La Voie de la Passion dans le cadre du Forum des diffuseurs du Réseau Centre. Enfin, au printemps 2022, afin de souligner l'ensemble de ses actions de communications et de développement de publics au cours des deux dernières années, la CDAC a été finaliste pour le prix RIDEAU Communication et marketing (moins de 60 spectacles).



*L'équipe de la Corporation de développement des arts et de la culture lors du Gala Desjardins 2021  
Photo : Chambre de commerce et d'industrie du Haut-St-Maurice/Média Fou – septembre 2021*

**Page précédente :** captures d'écrans des retombées médiatiques du Complexe culturel Félix-Leclerc :  
Ici Radio-Canada Télé, TVA, Le Nouvelliste, L'Echo de La Tuque et MonLaTuque.com

Complexe culturel  
COMPLEXE CULTUREL  
**PROGRAMMATION 21-22**  
BILLETTERIE OUVERTE DU MERCREDI AU VENDREDI  
DE 12 H 00 À 17 H 00  
725, BOULEVARD DUCHARME • LA TUQUE (QC)  
T 819 523-2600

ARTISTE	SÉRIE	DATE	PRIX	OUVERTURE DES LE
GUILLAUME PINEAULT	HUMOUR SPECTACLE D'OUVERTURE	VENREDI 22 OCT. 2021	33\$	22/09
MAUDE LANDRY	HUMOUR DÉCOUVERTE EGS	VENREDI 19 NOV. 2021	29\$	22/09
CHRISTIAN MARC GENDRON	MUSIQUE DÉCOUVERTE EGS	VENREDI 19 NOV. 2021	35\$	22/09
MARIA CANNELLONI	JUJASEE - NOËL GARNEE DANSE DES TOUT-PETITS	SPANCHE 23 NOV. 16 H	GRATUIT	22/09
SALOMÉ LECLERC	HUMOUR THÉÂTRE	VENREDI 9 DEC. 20 H	32\$	22/09
ON VA TOUS MOURIR	HUMOUR THÉÂTRE	VENREDI 22 JAN. 20 H	43\$	17/11
MARIO CYR	LES YEUX DE LA MER CONFÉRENCE	VENREDI 27 JAN. 20 H	36\$	17/11
SALUT BOB GORGÉE I	HOMMAGE À BOB BISSONNETTE MUSIQUE	VENREDI 29 JAN. 20 H	25\$	17/11
DAMIEN ROBITAILLE	MUSIQUE	VENREDI 3 FÉV. 20 H	35\$	17/11
SAM BRETON	HUMOUR	VENREDI 4 FÉV. 20 H	43\$	17/11
ÉMILE PROULX-CLOUTIER	DÉCOUVERTE EGS - MUSIQUE SCÈNES COUNTRY	VENREDI 13 FÉV. 20 H	40\$	17/11
PIERRE-YVES ROY-DESMARRAIS	HUMOUR	VENREDI 18 FÉV. 20 H	40\$	17/11
CINDY BÉDARD	DÉCOUVERTE EGS - MUSIQUE SCÈNES COUNTRY	VENREDI 25 FÉV. 20 H	29\$	17/11
VOX	PRÉSENTÉ PAR 360 MPM SCÈNES DE RÉDUCÉ	VENREDI 4 MARS 18 H	GRATUIT	13/01
SOULDIRA	MUSIQUE	VENREDI 4 MARS 20 H	35\$	13/01
QW4RTZ	MUSIQUE	VENREDI 11 MARS 20 H	35\$	13/01
QUATUOR NELLIGAN	DÉCOUVERTE EGS	VENREDI 17 MARS 20 H	27\$	13/01
MÉLISSA BÉDARD	MUSIQUE	VENREDI 19 MARS 20 H	40\$	13/01
SIMON DELISLE	DÉCOUVERTE EGS	VENREDI 24 MARS 20 H	25\$	13/01
LOU-ADRIANE CASSIDY	DÉCOUVERTE EGS	VENREDI 7 AVRIL 20 H	28\$	13/01
LA VALSE DES INVALIDES	PRÉSENTÉ PAR BALLET D'EST DE MONTREAL DANSE	VENREDI 16 AVRIL 20 H	35\$	13/01
LOUIS-JEAN CORMIER	MUSIQUE	VENREDI 16 AVRIL 20 H	42\$	13/01
WILLIAM ET LUNOU	FANALÈTES DE STAR ACADÉMIE 2021 MUSIQUE	VENREDI 29 AVRIL 20 H	41\$	30/03
HUIT FEMMES	THÉÂTRE	VENREDI 5 MARS 20 H	47\$	30/03
JOAN BLUTEAU CHANTE DALIDA	HOMMAGE À DALIDA MUSIQUE	VENREDI 7 MARS 20 H	33\$	30/03
ROXANE BRUNEAU	NOUVEAU SPECTACLE MUSIQUE	VENREDI 12 MARS 20 H	40\$	30/03
SCOTT-PIEN PICARD	MUSIQUE	VENREDI 14 MARS 20 H	27\$	30/03
RIITA BAGÀ	WHITTÉ - HUMOUR JOURNÉE DE LUTTE CONTRE L'OMOPHOBIE	VENREDI 19 MARS 20 H	40\$	30/03
TIRE LE COVOTE	MUSIQUE	VENREDI 28 MARS 20 H	43\$	30/03
L'ORCHESTRE DE JEUX VIDÉO	MUSIQUE	VENREDI 28 MARS 20 H	32\$	30/03
P-A MÉTHOT	HUMOUR	VENREDI 17 JUIN 20 H	49\$	30/03

Complexe culturel  
FÉLIX - LECLERC  
MON Complexe #JYSerai

OUVREZ L'OEIL!

# PROGRAMMATION 2021-22 EN SALLE

- GUILLAUME PINEAULT • MÉLISSA BÉDARD • LOUIS-JEAN CORMIER • P.-A. MÉTHOT • RIITA BAGÀ • QW4RTZ • ROXANE BRUNEAU • SCOTT-PIEN PICARD • PIERRE-YVES ROY-DESMARRAIS • LAURENT PAQUIN ET SIMON BOUDREAU (ON VA TOUS MOURIR I) • CINDY BÉDARD • MAUDE LANDRY • ÉMILE PROULX-CLOUTIER • SAM BRETON • WILLIAM CLOUTIER ET LUNOU ZUCCHINI (STAR ACADÉMIE 2021) • DAMIEN ROBITAILLE • HUIT FEMMES (THÉÂTRE) • MARIO CYR : LES YEUX DE LA MER • SIMON DELISLE • SALOMÉ LECLERC • CHRISTIAN MARC GENDRON • LOU-ADRIANE CASSIDY • TIRE LE COVOTE • JOANE BLUTEAU CHANTE DALIDA • MARIA CANNELLONI • DANSE VOX • QUATUOR DE SAX NELLIGAN • L'ORCHESTRE DE JEUX VIDÉOS • BALLET OUEST DE MONTRÉAL •

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE ET MISE EN VENTE DES BILLETS  
**LE 1ER SEPTEMBRE 2021**  
PRÉVENEZ POUR TOUS EN LIGNE DÈS  
**LE 25 AOÛT 2021**

HUMOUR

NOUVELLE DATE

100% CLASSEMENT

**GUILLAUME PINEAULT**

22 OCTOBRE 2021

HUMOUR

**CHRISTINE MORENCY**

02 AVRIL 2022

MUSIQUE

**QW4RTZ**

11 MARS 2022

COMPLEXE CULTUREL  
HISTORIQUE  
141 RUE SAINT-JACQUES  
HAUTE MAURICIE  
COMPLEXE CULTUREL  
FÉLIX-LECLERC

# Exposition

## Le chemin de fer en Haute-Mauricie

DU 9 MARS AU 16 AVRIL 2022  
PRÉSENTÉ DANS L'ESPACE CANALE-QUEBEC DU COMPLEXE CULTUREL FÉLIX-LECLERC

WestRock

LA TUQUE

Du 12 au 14 novembre 2021

LE COMPLEXE CULTUREL PRÉSENTE

# Grande Kermesse de Noël

2<sup>ème</sup> édition

♦ VENDREDI DE 18H À 20H ♦ SAMEDI DE 10H À 16H ♦ DIMANCHE DE 10H À 15H

Avec la collaboration d'une graphiste, les visuels créés contribués au rayonnement du Complexe culturel De haut en bas et de gauche à droite : Affichette (version 1) 2021-2022, Affiche teaser programmation 2021-2022, Bannières pour les spectacles de Guillaume Pineault, Christine Morency et QW4RTZ, affiche pour l'exposition Le Chemin de fer en Haute-Mauricie et affiche pour la Grande Kermesse de Noël. Visuels : Complexe culturel Félix-Leclerc / Kariane Dubuc- 2021-2022

A large yellow circle is centered on the page, containing the text 'ÉTATS FINANCIERS'. The background of the entire page is a dark grey gradient with vertical lines.

# **ÉTATS FINANCIERS**

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET**

**DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MAI 2022**

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
ÉTATS FINANCIERS**

31 MAI 2022

**TABLE DES MATIÈRES**

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 et 3
RÉSULTATS	4 et 5
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	6
BILAN	7 et 8
FLUX DE TRÉSORERIE	9
NOTES COMPLÉMENTAIRES	10 à 18
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE A - CINÉMA	19
ANNEXE B - EXPOSITIONS	19
ANNEXE C - LOCATION DE SALLES ET DE SPECTACLES LOCAUX	19
ANNEXE D - RESTAURANTS ET BAR	20
ANNEXE E - SPECTACLES	20
ANNEXE F - COMPLEXE MULTIMÉDIA	21
ANNEXE G - PROCHE AIDANT	21
ANNEXE H - FRAIS D'ADMINISTRATION	22
ANNEXE I - FRAIS D'OPÉRATION	22
ANNEXE J - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	23
ANNEXE K - FRAIS FINANCIERS	23

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE**

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE**, qui comprennent le bilan au 31 mai 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE au 31 mai 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



**André Tremblay, CPA auditeur**  
**Les Services Financiers Gestrix Inc.**

Alma, le 19 septembre 2022

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
RÉSULTATS**

4

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2022

	<b>Fonds d'adminis- tration</b>	<b>Fonds des immo- bilisations</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Ville de La Tuque - Fonctionnement	<b>200 000</b>	-	<b>200 000</b>	50 000
Contributions de Ville de La Tuque	<b>2 000</b>	-	<b>2 000</b>	3 000
Subvention CALQ	<b>52 000</b>	-	<b>52 000</b>	52 000
Subvention CALQ - Projet	<b>55 648</b>	-	<b>55 648</b>	-
Patrimoine canadien	<b>64 500</b>	-	<b>64 500</b>	64 500
Patrimoine canadien - Fonds d'urgence	-	-	-	16 125
Patrimoine canadien - Fonds de relance	<b>66 000</b>	-	<b>66 000</b>	-
Aide gouvernementale d'urgence fédérale	-	-	-	20 000
Commandites	<b>8 500</b>	-	<b>8 500</b>	10 000
Contributions des membres	<b>191</b>	-	<b>191</b>	-
Amortissement - Aides gouvernementales reportées (note 8)	-	<b>18 505</b>	<b>18 505</b>	23 131
Subventions salariales d'urgence fédérale	<b>19 348</b>	-	<b>19 348</b>	130 371
Autres subventions et dons	<b>3 000</b>	-	<b>3 000</b>	-
Cinéma (annexe A)	-	-	-	-
Expositions (annexe B)	-	-	-	-
Location de salles et spectacles locaux (annexe C)	<b>39 358</b>	-	<b>39 358</b>	6 685
Restaurants et bar (annexe D)	<b>26 162</b>	-	<b>26 162</b>	-
Spectacles (annexe E)	<b>101 126</b>	-	<b>101 126</b>	2 026
Complexe Multimédia (annexe F)	<b>63 404</b>	-	<b>63 404</b>	15 564
Proche aidant (annexe G)	-	-	-	5 106
Autres produits	<b>2 607</b>	-	<b>2 607</b>	140
	<b>703 844</b>	<b>18 505</b>	<b>722 349</b>	<b>398 648</b>

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
RÉSULTATS**

5

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2022

	<b>Fonds d'adminis- tration</b>	<b>Fonds des immo- bilisations</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>CHARGES</b>				
Frais d'administration (annexe H)	407 579	-	407 579	250 032
Frais d'opération (annexe I)	81 578	-	81 578	43 262
Cinéma (annexe A)	-	-	-	29
Expositions (annexe B)	111	-	111	-
Location de salles et spectacles locaux (annexe C)	5 000	-	5 000	-
Restaurants et bar (annexe D)	15 761	-	15 761	(111)
Spectacles (annexe E)	125 202	-	125 202	17 277
Complexe Multimédia (annexe F)	17 333	-	17 333	4 225
Proche aidant (annexe G)	-	-	-	5 106
Amortissement des immobilisations (annexe J)	-	54 924	54 924	60 197
Frais financiers (annexe K)	5 466	866	6 332	4 537
	<b>658 030</b>	<b>55 790</b>	<b>713 820</b>	<b>384 554</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>45 814</b>	<b>(37 285)</b>	<b>8 529</b>	<b>14 094</b>

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE**

**ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2022

	Investis en immobilisations	Affecté (note 10)	Fonds d'administra- tion	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>129 097</b>	<b>40 000</b>	<b>121 010</b>	<b>290 107</b>	276 013
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(37 285)		45 814	8 529	14 094
Acquisition d'immobilisations	33 230	-	(33 230)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	28 881	-	(28 881)	-	-
Affectation de l'exercice (note 10)	-	50 000	(50 000)	-	-
Utilisation de l'exercice (note 10)	-	(40 000)	40 000	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>153 923</b>	<b>50 000</b>	<b>94 713</b>	<b>298 636</b>	290 107

## DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE

## BILAN

AU 31 MAI 2022

	Fonds d'adminis- tration	Fonds des immo- bilisations	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse	252 139	-	252 139	303 412
Débiteurs (note 3)	24 354	-	24 354	8 121
Stocks	4 683	-	4 683	4 683
Subventions à recevoir	43 400	-	43 400	48 956
Frais payés d'avance	2 214	-	2 214	1 877
	<b>326 790</b>	-	<b>326 790</b>	367 049
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
CORPORELLES (note 4)	-	254 516	254 516	276 210
	<b>326 790</b>	<b>254 516</b>	<b>581 306</b>	643 259

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE**

8

**BILAN**

AU 31 MAI 2022

	<b>Fonds d'adminis- tration</b>	<b>Fonds des immo- bilisations</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>PASSIF</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Créditeurs (note 6)	41 566	-	41 566	62 090
Produits perçus d'avance	35 000		35 000	21 944
Produits reportés (note 7)	45 511	-	45 511	62 005
Dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice (note 9)	-	18 573	18 573	28 042
	<b>122 077</b>	<b>18 573</b>	<b>140 650</b>	<b>174 081</b>
DETTE À LONG TERME (note 9)	60 000	8 000	68 000	86 546
AIDES GOUVERNEMENTALES REPORTÉES (note 8)	-	74 020	74 020	92 525
	<b>182 077</b>	<b>100 593</b>	<b>282 670</b>	<b>353 152</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>				
Investis en immobilisations corporelles	-	153 923	153 923	129 097
Affectations internes (note 10)	50 000	-	50 000	40 000
Non affectés	94 713	-	94 713	121 010
	<b>144 713</b>	<b>153 923</b>	<b>298 636</b>	<b>290 107</b>
	<b>326 790</b>	<b>254 516</b>	<b>581 306</b>	<b>643 259</b>

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE**

9

**FLUX DE TRÉSORERIE**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2022

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>8 529</b>	14 094
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	<b>54 924</b>	60 197
	<b>63 453</b>	74 291
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	<b>(53 481)</b>	110 573
	<b>9 972</b>	184 864
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(33 230)</b>	(22 759)
	<b>(33 230)</b>	(22 759)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation de la dette à long terme	<b>(28 015)</b>	32 880
	<b>(28 015)</b>	32 880
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(51 273)</b>	194 985
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>303 412</b>	108 427
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>252 139</b>	303 412

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

AU 31 MAI 2022

**1- STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

---

La Corporation est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le mandat de la Corporation consiste à développer et diffuser la culture et les arts dans la région du Haut St-Maurice et à optimiser l'utilisation des équipements et espaces pour la réalisation de manifestations sociales et communautaires.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

---

**Base de présentation des états financiers**

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Comptabilisation des produits**

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

**Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les montants établis et les informations divulguées sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

## **2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

---

### **Apports de biens et de services**

Les bénévoles consacrent un nombre d'heures considérables par année pour aider la Corporation à assurer la prestation de ses services. L'Organisme reçoit également des services divers d'autres organismes ou d'entreprises. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### **Aides gouvernementales et crédits d'impôt**

Les subventions et les crédits d'impôt relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'aides gouvernementales reportées. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

### **Évaluation de la juste valeur des instruments financiers**

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme comprennent l'encaisse, le découvert bancaire et les instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

12

AU 31 MAI 2022

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

---

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations corporelles comprennent le bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition pour lequel le coût correspond à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux ou les périodes suivantes :

	Méthodes	Taux (/ périodes)
Mobilier et équipement	Dégressif	10%
Équipement informatique	Dégressif	30%
Améliorations locatives	Linéaire	10 ans
Enseigne	Dégressif	20%
Équipements spécialisés et de sonorisation	Dégressif	20%
Équipements techniques	Dégressif	20%
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition		
Mobilier et équipement	Dégressif	20%

**3- DÉBITEURS**

---

	2022	2021
	\$	\$
Comptes clients	17 531	3 638
Taxes à la consommation	6 823	4 483
	24 354	8 121

---

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MAI 2022**

**4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2022</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>
	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	68 645	36 003	32 642
Équipement informatique	41 798	36 863	4 935
Enseigne	6 454	6 454	-
Améliorations locatives	39 632	32 411	7 221
Équipements techniques	408 477	275 167	133 310
Équipements spécialisés	415 503	358 981	56 522
Collection de livres	2 399	-	2 399
Collection d'art visuel	6 960	-	6 960
Oeuvre d'art	9 108	-	9 108
	<b>998 976</b>	<b>745 879</b>	<b>253 097</b>
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition			
Mobilier et équipement	4 815	3 396	1 419
	<b>1 003 791</b>	<b>749 275</b>	<b>254 516</b>

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

14

AU 31 MAI 2022

**4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)**

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	53 816	33 200	20 616
Équipement informatique	38 779	35 395	3 384
Enseigne	6 454	6 454	-
Améliorations locatives	28 980	28 980	-
Équipements techniques	403 747	242 430	161 317
Équipements spécialisés	415 503	344 851	70 652
Collection de livres	2 399	-	2 399
Collection d'art visuel	6 960	-	6 960
Oeuvre d'art	9 108	-	9 108
	965 746	691 310	274 436
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition			
Mobilier et équipement	4 815	3 041	1 774
	970 561	694 351	276 210

**5 - FACILITÉS DE CRÉDIT**

L'Organisme dispose de facilités de crédit d'un montant total autorisé de 45 000 \$. Le montant utilisé sous forme d'emprunt porte intérêt au taux de 8,10 %, sans garantie.

**6- CRÉDITEURS**

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs	6 786	34 850
Salaires et vacances courus	32 871	25 609
Sommes à remettre à l'État	1 909	1 631
	41 566	62 090

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MAI 2022**

**7- PRODUITS REPORTÉS**

	<b>2022</b>	2021
	<b>\$</b>	\$
Produits reportés	-	55 648
Spectacles - admissions et abonnements	<b>45 511</b>	6 357
	<b>45 511</b>	62 005

**8- AIDES GOUVERNEMENTALES REPORTÉES**

	<b>2022</b>	2021
	<b>\$</b>	\$
Solde au début de l'exercice	<b>71 364</b>	89 205
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	<b>(14 273)</b>	(17 841)
Solde à la fin de l'exercice	<b>57 091</b>	71 364

Lors de l'exercice financier de 2016, l'Organisme a reçu une subvention de 71 752 \$ provenant de Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU). Cette somme a servi à l'acquisition d'équipements techniques.

	<b>2022</b>	2021
	<b>\$</b>	\$
Solde au début de l'exercice	<b>21 161</b>	26 451
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	<b>(4 232)</b>	(5 290)
Solde à la fin de l'exercice	<b>16 929</b>	21 161

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

16

AU 31 MAI 2022

**9 - DETTE À LONG TERME**

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Contrat de location-acquisition d'équipement de bureau, payables par 60 mensualités de 99,99 \$ incluant capital et intérêts calculés au taux de 9,015 %, remboursé au cours de l'exercice.	-	900
Intérêts inclus dans les versements	-	33
	-	867
Emprunt, remboursable par mensualités de 1 331,83 \$ capital et intérêts au taux de 5,65 %, échéant en octobre 2022.	<b>6 573</b>	21 721
Dû à une société, remboursable par mensualités de 1 000 \$ sans intérêts, échéant en janvier 2024.	<b>20 000</b>	32 000
Emprunt provenant du programme d'urgence canadienne, sans condition de remboursement d'ici le 31 décembre 2023.	<b>60 000</b>	60 000
	<b>86 573</b>	114 588
Portion remboursable au cours du prochain exercice	<b>18 573</b>	28 042
	<b>68 000</b>	86 546

Les paiements en capital de la dette à long terme et les paiements minimums exigibles en vertu du bail payables au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Dette à long terme	Contrat de location- acquisition
	\$	\$
2023	18 573	-
2024	68 000	-

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

17

AU 31 MAI 2022

**10 - AFFECTATION INTERNE**

En 2018, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 45 000 \$ pour la rénovation et mise à jour du Complexe culturel.

En 2021, un montant de 28 000 \$ a été utilisé et le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant supplémentaire de 23 000 \$ pour la mise à jour du Complexe culturel. Au cours de l'exercice, le montant a été utilisé en totalité.

En 2022, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 50 000 \$ pour le projet d'ajustement salarial afin de maintenir les employés en poste dans un contexte de pénurie de main d'oeuvre.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ce montant grevé d'affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

	Solde 31-mai-21	Utilisation	Affectation	Solde 31-mai-22
	\$	\$	\$	\$
Rénovation et mise à jour du Complexe	40 000	40 000	-	-
Projet - Ajustement salarial	-	-	50 000	50 000
	40 000	40 000	50 000	50 000

**11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se résume ainsi :

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	(16 233)	3 713
Subventions à recevoir	5 556	85 261
Frais payés d'avance	(337)	252
Créditeurs	(20 524)	6 909
Produits perçus d'avance	13 056	(4 056)
Produits reportés	(34 999)	18 494
	(53 481)	110 573

AU 31 MAI 2022

**12 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES INSTRUMENTS  
FINANCIERS**

---

**Risque de crédit**

Dans le cours normal des activités, l'Organisme consent du crédit à ses clients. L'Entité examine l'historique de crédit de ses nouveaux clients et évalue par la suite sur une base continue la qualité de leur situation financière. Une provision pour créances douteuses est constituée, sur la base des prévisions de la direction, afin de pourvoir à toute perte éventuelle résultant du non recouvrement de créances et des frais inhérents aux tentatives de recouvrement.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

**Risque lié au taux d'intérêt**

L'Organisme utilise un emprunt bancaire à taux fixe et assume des emprunts à long terme comportant des taux d'intérêts fixes. Conséquemment, les risques auxquels cette dernière est exposée sont minimes.

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2022**

19

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>ANNEXE A- CINÉMA</b>		
Produits		
Guichet et revenus auxiliaires	-	-
Achat de films	-	250
Transport	-	(221)
	-	29
		( 29)
<b>ANNEXE B- EXPOSITIONS</b>		
Produits	-	-
Charges		
Autres frais d'expositions	<b>111</b>	-
	<b>111</b>	-
	<b>( 111)</b>	
<b>ANNEXE C- LOCATION DE SALLES ET SPECTACLES LOCAUX</b>		
Produits	<b>39 358</b>	6 685
Cachets	<b>5 000</b>	-
	<b>5 000</b>	-
	<b>34 358</b>	6 685

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2022**

	2022	2021
	\$	\$
<b>ANNEXE D- RESTAURANTS ET BAR</b>		
Produits		
Réguliers	26 162	-
Stocks au début	2 700	2 700
Achats	14 463	(111)
	17 163	2 589
Stocks à la fin	2 700	2 700
	14 463	(111)
Résultat brut	11 699	111
Autres charges du restaurant et bar		
Fournitures	1 298	-
	10 401	111

**ANNEXE E- SPECTACLES**

Produits		
Guichets	89 768	2 026
Redevances	10 071	-
Revenus auxiliaires	1 287	-
	101 126	2 026
Charges		
Cachets	116 932	14 775
Droits d'auteur	-	1 207
Frais de logement et de déplacement	563	425
Impression de billets	398	-
Publicité	6 441	-
Soutien technique	868	870
	125 202	17 277
	( 24 076)	( 15 251)

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2022**

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>ANNEXE F- COMPLEXE MULTIMÉDIA</b>		
Produits	<b>63 404</b>	15 564
Charges		
Frais de transport	<b>170</b>	443
Salaires contractuel	<b>11 842</b>	532
Location d'équipement	<b>900</b>	-
Autres frais	<b>641</b>	85
Équipement technique	<b>639</b>	479
Entretien et réparations	<b>3 141</b>	2 686
	<b>17 333</b>	4 225
	<b>46 071</b>	11 339

**ANNEXE G- PROCHE AIDANT**

Subvention Appui Mauricie	-	5 106
	-	5 106
Charges		
Salaires et charges sociales	-	4 290
Autres frais	-	120
Frais de représentation	-	196
Fournitures et matériel	-	500
		5 106

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2022**

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>ANNEXE H - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et charges sociales	<b>371 104</b>	218 663
Assurances des administrateurs	<b>4 091</b>	3 006
Associations	<b>1 717</b>	1 152
Créances douteuses	-	3 280
Formation et perfectionnement	<b>98</b>	3 113
Frais de postes	<b>828</b>	418
Fournitures de bureau et papeterie	<b>6 953</b>	4 302
Frais de représentation	<b>7 385</b>	1 422
Services professionnels	<b>3 300</b>	3 300
Taxes et permis	<b>1 136</b>	1 008
Télécommunications	<b>8 003</b>	6 299
Publicité générale	<b>2 964</b>	4 069
	<b>407 579</b>	250 032

**ANNEXE I - FRAIS D'OPÉRATION**

Chauffage et électricité	<b>39 618</b>	32 133
Fournitures techniques	<b>5 441</b>	3 010
Entretien et réparations	<b>34 547</b>	8 029
Frais divers de fonctionnement	<b>1 972</b>	90
	<b>81 578</b>	43 262

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET  
DE LA CULTURE DE VILLE DE LA TUQUE  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2022**

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>ANNEXE J - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>		
Amortissement - améliorations locatives	<b>3 431</b>	-
Amortissement - mobilier et équipement	<b>2 803</b>	1 665
Amortissement - enseigne	-	171
Amortissement - équipements techniques	<b>12 952</b>	14 283
Amortissement - équipement informatique	<b>1 468</b>	1 241
Amortissement - équipements spécialisés	<b>14 130</b>	17 663
Amortissement - équipements sonorisation	<b>19 785</b>	24 731
Amortissement bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition - mobilier et équipement	<b>355</b>	443
	<b>54 924</b>	60 197

**ANNEXE K - FRAIS FINANCIERS**

Intérêts et frais bancaires	<b>5 466</b>	2 266
Intérêts - Contrat de location-acquisition	<b>33</b>	131
Intérêts - Dette à long terme	<b>833</b>	2 140
	<b>6 332</b>	4 537

